



ACTIONS INTERNATIONALES

THEMATICS WELLNESS FUND

Investissez dans des entreprises liées
au marché de la santé et du bien-être

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

THEMATICS WELLNESS FUND

- Accéder à un univers d'investissement en actions internationales
- Profitez de la diversification d'un fonds investi sur la thématique de la santé et du bien-être
- Bénéficiez d'une gestion « thématique » intégrant des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans sa sélection de valeurs

PROFITEZ DE LA DIVERSIFICATION D'UN FONDS INVESTI SUR LA THEMATIQUE DU BIEN-ÊTRE

Les consommateurs attachent de plus en plus d'importance à leur santé physique et mentale. Ils aspirent à des modes de vie plus sains, et leurs habitudes de consommation se tournent naturellement vers des services et des produits susceptibles de prévenir, surveiller ou améliorer leur santé mentale et physique. Ce faisant, ils dépensent plus pour leur bien-être.

Thematics Wellness investit principalement dans des titres de capital de sociétés à travers le monde identifiées par l'équipe de gestion comme participant ou contribuant positivement au thème d'investissement de l'économie du bien-être (wellness economy). Le secteur du bien-être englobe toutes les entreprises qui fournissent des activités, des produits, des services et des technologies à des consommateurs individuels qui cherchent activement à maintenir et/ou à améliorer leur santé physique et mentale personnelle à long terme et donc leur bien-être général.

ACCÉDER A UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT EN ACTIONS NON CONTRAINTÉ PAR NATURE

Thematics Wellness Fund est géré dans une optique thématique et n'est donc soumis à aucune des contraintes habituelles en termes de secteurs, zones géographiques, styles de gestion et capitalisations boursières. Les gérants peuvent donc chercher à exploiter l'ensemble des opportunités d'investissement à long terme dont les valorisations sont jugées intéressantes.

Le fonds cible principalement des sociétés répondant à ces nouvelles habitudes de consommation à travers 3 piliers: prévenir, surveiller et améliorer.

	PRÉVENIR	SURVEILLER	AMÉLIORER
Corps	<i>Exemples :</i> Alimentation de demain Vitamines / Compléments alimentaires Hygiène	<i>Exemples :</i> Outils de Diagnostic Données de Santé Technologie de la Santé	<i>Exemples :</i> Vêtements de Sport Équipement de Sport Salle de Sport
Esprit	Résidences Senior Beauté	Technologie de la Santé	Education Animaux de compagnie

Le gérant se réserve la possibilité de modifier les informations présentées à tout moment et sans préavis, dans les limites prévues dans le prospectus.

POINT D'ATTENTION Thematics Wellness Fund permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il convient de respecter la **durée de placement recommandée de 5 ans**. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

BÉNÉFICIEZ D'UNE GESTION «THÉMATIQUE» INTÉGRANT DES CRITÈRES ESG (ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE) DANS SA SÉLECTION DE VALEURS

Les gérants du fonds possèdent une longue expérience de l'investissement dans des stratégies thématiques. Dans le cadre de la gestion de ce fonds, ils se focalisent sur la thématique du bien-être, dont ils ont une connaissance approfondie et pour laquelle ils ont tissé un large réseau de contacts.

Au-delà de leur expertise spécifique sur cette thématique, les gérants intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement. Ces filtres sont pris en compte lors de différentes étapes notamment lors de la définition des frontières d'investissement (exclusion de « sujets controversés* »), la génération d'idées (utilisation de recherche ESG) ou encore la sélection des valeurs (valorisation des sociétés).

* Pour plus d'informations sur l'approche des exclusions, veuillez consulter le site www.thematics-am.com

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement durable du Thematics Wellness Fund est de favoriser une vie saine et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge, tout en assurant la croissance à long terme du capital par le biais d'un processus d'investissement incluant systématiquement des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

La réalisation de l'objectif d'investissement extra-financier est basée sur les résultats des hypothèses faites par le gestionnaire d'investissement délégué.

EN SAVOIR +

Les critères ESG (pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sont des critères d'analyse qui permettent d'évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des entreprises. Ces critères peuvent par exemple être :

- les émissions de CO2, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets pour le pilier E
- la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés pour le pilier S
- la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption, la féminisation des conseils d'administration pour le pilier G

Source : www.lelabelisr.fr

PROFIL DE RISQUE

Thematics Wellness Fund n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le fonds est soumis aux risques suivants : risque actions, taux de change, investissement international, le risque de concentration du portefeuille, risque lié aux investissements axés sur des considérations ESG, risque de durabilité, risque de concentration géographique, sociétés à grande capitalisation, sociétés de petite capitalisation, changement de législation et/ou de régimes fiscaux, marchés émergents, risque lié aux investissements dans des actions A via les programmes Stock Connect⁽¹⁾.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment managers International.

Indicateur de risque et de rendement⁽²⁾ :

1 2 3 4 5 **6** 7

Ce classement sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement s'explique par l'allocation du Fonds aux marchés d'actions.

⁽¹⁾ Connexion entre les marchés d'actions de Shenzhen et de Hong Kong. ⁽²⁾ L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondants à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. L'échelle de risque et de rendement indiquée sur le document est celle en vigueur à la date de rédaction du présent document.

■ EN SAVOIR TOUJOURS +

	Part H/R et R EUR	Part H/I et I EUR
Société de gestion	Natixis Investment Managers S.A	
Gestionnaire financier par délégation	Thematics Asset Management	
Nature juridique	Compartiment de Natixis International Funds (Lux), SICAV	
Classification	Non applicable	
Risque de perte en capital	Oui	
Nourricier	Non	
Durée de placement recommandée	5 ans	
Devise de référence	Dollar Américain (USD)	
Indice de référence	Uniquement à titre indicatif, la performance du Fonds peut être comparée à celle de l'indice Morgan Stanley Capital International All Country World (« MSCI ACWI ») mais peut également s'en écarter significativement. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.	
Date de création	10/12/2019	
Code ISIN	Part H/R : LU2326558017 Part R EUR : LU2326557985	Part H/I: LU2326556581 Part I EUR : LU2326556318
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, contrat d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE.	
Frais d'entrée⁽¹⁾ maximum	4% acquis au réseau distributeur	
Frais de sortie⁽¹⁾	Néant	
Frais de gestion⁽¹⁾ maximum	2 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants estimés pour le prochain exercice sont de 2% (dans la mesure où la performance de la catégorie d'actions ne peut pas être mesurée sur un exercice complet, le montant des frais courants est une estimation) • dont rétrocession au réseau distributeur : 0,88% max. TTC de l'actif net.	1,20 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants estimés pour le prochain exercice sont de 1,20% (dans la mesure où la performance de la catégorie d'actions ne peut pas être mesurée sur un exercice complet, le montant des frais courants est une estimation) • dont rétrocession au réseau distributeur : 0,19% max. TTC de l'actif net.
Souscription minimale initiale	1 000 USD ou équivalent	100 000 USD ou équivalent
Commission de superperformance	Néant	
Valorisation	Chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg au cours duquel la Bourse de New York et le NASDAQ sont ouverts	
Heure de centralisation	13h30	
Échelle de risque⁽²⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (2) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondants à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du fonds calculé à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement cet indicateur peut évoluer. L'échelle de risque et de rendement indiquée sur le document est celle en vigueur à la date de rédaction du présent document.

Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au site web du gestionnaire financier délégué pour plus d'informations sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds disponible sur www.thematics-am.com

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiable. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Le Fonds cité dans ce document est agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (tutelle Luxembourgeoise) et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous. Les parts de ce Fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act Of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une "US person", selon la définition de la réglementation américaine "Regulation S". Par ailleurs, les parts de ce Fonds ne peuvent pas non plus être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux "US persons" et/ou à toute entité détenue par une ou plusieurs "US persons" telles que définies par la réglementation américaine "Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)". Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La politique de vote et d'engagement du gestionnaire financier est disponible via le lien suivant www.thematics-am.com. Document non contractuel. Achievé de rédiger en avril 2021.

Thematics Wellness Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis International Funds (Lux) I, gérée par Natixis Investment Managers SA (délégataire : Thematics Asset Management).

Natixis Investment Managers S.A. Filiale de Natixis Investment Managers. Société anonyme au capital de 14 000 000 €. Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115843. Société de gestion autorisée au Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Natixis Investment Managers International – Société anonyme au capital de 66 854 931,24 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris cedex 13 - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08045100